



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 15 mars 2025 à 09h30

Mairie de Vic-La-Gardiole, Boulevard des Aresquiers, 34110 VIC-LA-GARDIOLE

Les membres du Comité Directeur Régional de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 18 membres sont présents sur 27.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Présents :

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, FERRIER Magali, JORDAN Véronique, PAULINO Christelle et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, BOYRIE André, COMBES Jean-Luc, COTTRON Fabien, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, DURY Xavier, MARITON Bruno, PUEL Alain, PENAVAYRE Bernard, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS David.

Assistant :

Mesdames : ESPINASSE Christel (Présidente du Comité Aveyron/Lozère), FERRIER Magali (Président du Comité de l'Hérault), FILLIATRE Aurore (Adjointe au Directeur Territorial) et MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction).

Messieurs : BOYRIE André (Président du Comité des Hautes-Pyrénées), CALVET Jean (Président du Comité du Tarn), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), CODINA Norbert (Président du Comité de l'Ariège), FAESCH André (Président du Comité du Gard), MARITON Bruno (Président du Comité Aude/Pyrénées-Orientales), MOULIN Jacob (Adjoint au Directeur Territorial), RODRIGUEZ Éric (Directeur Territorial) et TIZON Xavier (Président du Comité de la Haute-Garonne).

Excusés :

Mesdames DESBOIS Brigitte, EMERY Catherine, FILIPPINI Marlène, LARROQUE Florence (Président du Comité Quercy Garonne), PY Anne-Lise et ROLAND Céline.

Messieurs BAUDOUX Paul, BERGAMO Richard (Président du Comité du Gers), DURY Xavier, LAVAL Dominique et PY Patrice.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

| Numéro d'annexe | Titre |
|-----------------|---|
| 1 | Projet CRC 5x5 / Evolution Championnats Régionaux Seniors |

Le Président ouvre la séance à 09h35 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



Ordre du jour

1. Instances :

1.1. Ouverture par le Président

- 1.1.1. Etat des Licences
- 1.1.2. Invitations en Bureau Régional
- 1.1.3. Pass' Sport

1.2. Assemblée Générale 2025

1.3. Récompenses Fédérales

1.4. Commission Electorale

1.5. Commission Régionale de Discipline

1.6. Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations

1.7. Projet de Territoire

2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. Administration Générale (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point RH
- 2.1.2. Point Financier

2.2. Animation du territoire (Céline ROLAND)

- 2.2.1. Délégation Jeunesse – Dossiers Label CF
- 2.2.2. Finales Régionales Challenge Benjamin(e)s et Panier d'Or
- 2.2.3. NBA City Tour
- 2.2.4. Société et Mixités

2.3. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

- 2.3.1. IRFBB
- 2.3.2. Formation des Dirigeants
- 2.3.3. Formation du Joueurs (Patrick CHICANNE)
- 2.3.4. Formation des Cadres

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

- 2.4.1. ERO
- 2.4.2. 3x3
- 2.4.3. 5x5
 - 2.4.3.1. Projet de refonte des championnats jeunes régionaux
 - 2.4.3.2. Projet d'évolution des championnats séniors pour la saison 2026/2027
- 2.4.4. Classements Fédéraux des Equipements

3. Tour de table



1. Instances :

1.1. Ouverture par le Président

1.1.1. Etat des Licences

| au 13/03/2025 | MICRO & MINI | | JEUNES | | ADULTES | | TOTAL | |
|-------------------------------|--------------|------|--------------|-------|--------------|------|--------------|-------|
| | F | M | F | M | F | M | F | M |
| | 13277 | | 16663 | | 14399 | | 44339 | |
| | 5004 | 8273 | 6147 | 10516 | 5462 | 8937 | 16613 | 27726 |
| Fin de la saison 2023/2024 | MICRO & MINI | | JEUNES | | ADULTES | | TOTAL | |
| | 13079 | | 17075 | | 13850 | | 44004 | |
| | F | M | F | M | F | M | F | M |
| | 5024 | 8055 | 6195 | 10880 | 5168 | 8682 | 16387 | 27617 |
| | -20 | 218 | -48 | -364 | 294 | 255 | 226 | 109 |
| au 13/03/2024 | MICRO & MINI | | JEUNES | | ADULTES | | TOTAL | |
| | 12950 | | 17007 | | 13725 | | 43682 | |
| | F | M | F | M | F | M | F | M |
| | 4978 | 7972 | 6176 | 10831 | 5114 | 8611 | 16268 | 27414 |
| | 26 | 301 | -29 | -315 | 348 | 326 | 345 | 312 |
| | 327 | | -344 | | 674 | | 657 | |

Le chiffre du nombre total de licences de la saison dernière a été dépassé. On peut cependant souligner une perte de licences sur les jeunes : U12 à U18, cette perte est nationale et se fait surtout ressentir sur les catégories U12 et U13.

1.1.2. Invitations en Bureau Régional

Jean-Jacques DESSAINT a fait part aux membres du Bureau Régional que 2 membres du Comité Directeur Régional seront invités à chaque Bureau. Un calendrier sera donc envoyé aux élus avec des propositions pour chaque personne pour les réunions de cette saison puis celles de la saison prochaine.

1.1.3. Pass' Sport

C'est un dispositif qui fonctionne correctement sur l'ensemble du territoire. On constate une évolution sur le nombre de Pass'Sport délivrés pour la région Occitanie par rapport à l'année 2023.

Cependant certains clubs se sont vus délivrés plus de Pass'Sport que de licenciés éligibles à ce dispositif, une régulation va donc être faite dans les prochains jours par la FFBB.

1.2. Assemblée Générale 2025

Huguette CHAPPAT informe les élus que nous devons prendre une position dans les jours à venir sur le déroulé de l'Assemblée Générale 2025.

Le trésorier de la FFBB, Thierry DUDIT sera présent à l'Assemblée Générale et représentera le Président de la FFBB.

1.3. Récompenses Fédérales

Huguette CHAPPAT propose aux élus de donner les noms de personnes licenciées qu'ils souhaiteraient récompensés avant le 31 mars.

1.4. Commission Electorale

Afin de statuer sur la prochaine Assemblée Générale Elective et traiter les candidatures à venir pour les places vacantes au Comité Directeur Régional, ce dernier doit voter pour le Président de la Commission Electorale. Le Président propose Jean CALVET dans la continuité de la saison passée.

Délibération : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour que Jean CALVET soit Président de la Commission Régionale Electorale pour la saison 2024/2025 ?

Votants : 18

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Jean CALVET devra donc constituer une commission et la présenter au prochain Bureau Régional du 10 avril 2025 pour validation.

1.5. Commission Régionale de Discipline

En date du 13 mars, quelques chiffres concernant les dossiers disciplinaires :

- 148 dossiers ouverts, décomposés comme suit :

- 3 Fautes Techniques : 73
- Fautes Disqualifiantes avec rapport : 15
- 5 Fautes Techniques : 4
- Joueur Suspendu : 4
- Incidents avant la rencontre : 1 (saisi par la FFBB)
- Incidents pendant la rencontre : 33 (dont 2 saisis par la FFBB)
- Incidents après la rencontre : 17 (dont 1 saisi par la FFBB)
- Usurpation d'identité : 1

Gérard AVAL informe qu'une lettre a été envoyée aux présidents des clubs du territoire en y soulignant, l'importance du rôle des entraîneurs, du délégué de club et de licencié de fait (sanctionnable même si la personne ne détient pas de licence auprès de la FFBB).

De plus, Flavie REGI et Justine ROMBOLETTI ont créé une campagne de communication, celle-ci est en cours sur les réseaux sociaux.

Enfin, une réunion des Commissions Régionales de Discipline a eu lieu à Bron le 22 février. Les différentes ligues ont travaillé sur la notion d'échelles de sanction pour prolonger la volonté de la FFBB de cadrer beaucoup plus les dossiers. Ces réflexions vont se prolonger lors de la prochaine réunion des Commissions Régionales de Discipline à Paris du 5 avril. 3 thèmes principaux seront abordés : la redéfinition des qualifications, la suite des travaux sur les échelles de sanction, le bilan de l'expérimentation des dossiers de 3 Fautes Techniques.

1.6. Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations

Les actions mises en place par la Ligue concernant la thématique RSE/RSO se poursuivent. Une réunion a eu lieu le 29 janvier à Montpellier avec les autres Ligues des autres sports. Il en ressort la volonté de poursuivre ce travail collectif. Une action commune de communication devrait se mettre en place dans les semaines à venir sur la thématique des incivilités. De plus, de nouvelles formations collectives vont perdurer, et cela sur des thèmes plus précis. La prochaine formation se déroulera les 29 et 30 avril sur la thématique « Achats Responsables », pour la Ligue ce sont Justine MANZANO PEREZ et Justine ROMBOLETTI qui y assisteront.

Une présentation du projet RSE/RSO a été faite aux présidents des comités départementaux et territoriaux de l'Occitanie lors de la Commission des Présidents du 14 mars 2025 afin d'essayer d'impulser l'ensemble de nos territoires sur cette démarche.

De plus, David DUPREY interviendra lors de la réunion des collaborateurs du 27 mars sur cette thématique afin que les collaborateurs participent également à la mise en place de cette politique RSE/RSO.

Enfin, lors des réunions d'échange entre les ligues, les structures ont fait part de leur souhait d'avoir une personne salariée pour l'ensemble du groupe sur cette thématique. Un souhait de prise en charge par le CROS ou la DRAJES a été évoqué.

1.7. Projet de Territoire

Le projet de territoire de la Ligue doit être rendu à la FFBB pour septembre 2025. Les élus du Comité Directeur Régional seront sollicités à la réception de la fiche de route par la FFBB pour l'aide à la conception mais également pour arbitrer sur certains sujets qu'ils soient à court ou moyen terme. La particularité sur ce mandat c'est que le projet de territoire risque d'être modifié pendant la mandature avec les élections politiques des collectivités à venir qui pourraient nous demander d'intervenir sur de nouveaux champs.

2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. Administration Générale (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

Les entretiens annuels et professionnels des collaborateurs sont en cours. Ils sont effectués par Eric RODRIGUEZ, Aurore FILLIATRE, Jacob MOULIN accompagnés des élus du Groupe RH : Jean-Jacques DESSAINT, Bruno MARITON et Alain PUEL.

Suite aux échanges du groupe RH, il en ressort le constat suivant : pour le Pôle Promotion et Développement, importance de la recherche de partenariat pour une aide au développement de la Ligue. Pour le Pôle Formation, développement de l'IRFBB avec notamment la mise en place d'une nouvelle formation prochainement (CDSSA) mais également la multiplication des formations actuelles (BPJEPS par exemple).

Le Groupe RH a donc jugé important d'ouvrir deux nouveaux postes en CDD de 1 an afin de répondre aux besoins d'évolution de la Ligue :

- Chargé de Promotion et Développement
- Technicien de Formation

Bruno MARITON informe que si la Ligue embauche ces deux nouveaux CDD, le nombre de salariés augmentera à 21 et donc la Ligue sera soumise à la loi sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif global. Une dérogation de 3 ans à la loi est possible.

Afin de mettre en place ces postes dans les prochains mois, l'accord du Comité Directeur Régional est nécessaire. Jean-Jacques DESSAINT demande donc aux membres élus présents de statuer sur cette volonté d'évolution de la Ligue.

Délibération 1 : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour ouvrir un poste en CDD de 1 an de Chargé de Promotion et Développement ?

Votants : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Le poste sera à pourvoir en début de saison prochaine.

Délibération 2 : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour ouvrir un poste en CDD de 1 an de Technicien de Formation ?

Votants : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Un appel à candidature sera lancé prochainement afin de trouver quelqu'un avant la fin de saison.

Suite à la rencontre du CSE en la personne d'Isabelle MORGAND avec Jean-Jacques DESSAINT, le Règlement Intérieur des salariés a été finalisé et validé. Il a été transmis aux salariés via la plateforme eTeams Sport et entrera en vigueur à partir du 20 mars.

Pour continuer, Bruno MARITON, Jean-Jacques DESSAINT, Eric RODRIGUEZ et Isabelle MORGAND ont continué de travailler pour la mise en place du Compte Epargne Temps. Un rendez-vous en visioconférence avec le cabinet d'avocat Conseil s'est déroulé le jeudi 13 mars. Grâce à cet entretien, le document a été finalisé.

En voici les informations importantes à retenir :

- Il sera à caractère facultatif pour chaque salarié ;
- Il permettra de régulariser les dépassements horaires/jours constatés ;
- Il sera donc alimenté via les dépassements horaires/jours cumulés ;
- Il est limité à 8 jours/an et 30 jours maximum en cumul par salarié.

Pour que ce Compte Epargne Temps puisse être mis en place, l'accord du Comité Directeur Régional est nécessaire.

Délibération : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour la mise en place du Compte Epargne Temps pour les salariés de la Ligue à compter du 1^{er} juin 2025 ?

Votants : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Le Compte Epargne Temps sera signé par le CSE et envoyé aux organismes compétents dans les prochains jours.

Enfin, Bruno MARITON informe les membres présents que des études sont en cours concernant la Maison du Basket à Toulouse. Ce travail est effectué en collaboration avec le CD31 auprès d'un cabinet d'architecte et d'un promoteur. Le but premier est de connaître les possibilités afin d'améliorer le quotidien de la Ligue et du CD31.

2.1.2. Point Financier

La clôture des comptes approche. Les rendez-vous avec l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes sont fixés ils auront lieu la première quinzaine de mai.

Il est donc nécessaire de faire parvenir les notes de frais et les fiches de dons avant le 30 avril.

Concernant le dernier contrôle URSSAF et la demande d'obtenir les cartes grises des arbitres régionaux : un mail d'explication a été envoyé à l'ensemble des arbitres concernés via l'adresse du Secrétariat Général. Dans ce mail, on pouvait y retrouver la note d'explication de l'URSSAF ainsi que les documents à remplir et à renvoyer. Nous avons pu constater qu'il y avait eu très peu de retours supplémentaires.

Le Comité Directeur Régional décide qu'à compter de la saison prochaine, la carte grise et l'attestation sur l'honneur devront être fournis en début de saison en même temps que le dossier médical. Si ces documents sont manquants, les arbitres ne seront pas désignés.

Enfin, en ce qui concerne le Projet Sportif Fédéral, les comptes rendus financiers de 2024 sont accessibles sur la plateforme. Pour les dépôts des demandes 2025, l'accès dans la plateforme n'est pas encore ouvert aux clubs et structures. A noter que pour les clubs, le PSF 2025 maintient les dispositifs de 2024 en l'état. Pour les comités et les ligues ce sont les axes de l'ANS qui seront pris en compte, cela entraîne donc une diminution à 4 fiches-action correspondant aux axes de l'ANS : ETR, Développement, Santé, Citoyenneté.

2.2. Animation du territoire (Céline ROLAND)

2.2.1. Délégation Jeunesse – Dossiers Label CF

Ce sont 29 dossiers qui ont été validés par la Ligue Régionale dans le cadre du Label Clubs Formateurs : 12 dossiers féminins et 17 masculins.

Aurore FILLIATRE rappelle que les clubs avaient jusqu'au 15 décembre pour valider leur candidature, les comités eux devaient faire une première validation avant le 15 janvier pour qu'ensuite la Ligue fasse une validation définitive auprès de la FFBB avant le 15 février. Cette saison, peu de comités ont validé dans les temps, la FFBB a donc décidé de rouvrir la plateforme, cependant il est nécessaire de garder de la vigilance car la FFBB n'aura pas la même démarche toutes les saisons et cela serait dommage de pénaliser certains clubs.

2.2.2. Finales Régionales Challenge Benjamin(e)s et Panier d'Or

Elles se dérouleront le dimanche 30 mars à Bages (11) côté MED et à Muret (31) côté PYR.

Certains comités n'ont pas encore fait leur phase préliminaire (Gers, Haute-Garonne).

2.2.3. NBA City Tour

Cette saison, la Ligue a organisé en collaboration avec la NBA Europe et la FFBB, le NBA City Tour. Cette manifestation s'est déroulée les 13 et 14 janvier et ce fut un véritable succès. En effet, ce sont 300 enfants de l'UNSS, 50 jeunes U18 et 30 entraîneurs qui se sont relayés sur des animations et colloque pendant ces deux jours. Il y a également eu un tournoi 3x3 U18 avec 6 équipes masculines et féminines : ce sont les équipes de l'UGB en garçons et du TGB en filles qui ont remporté le tournoi. Grâce à cette victoire, ils sont allés au tournoi final à Paris lors du NBA Game de Paris. Ce tournoi regroupait les équipes vainqueurs des autres villes ayant reçus les NBA City Tour. Les deux équipes ont remporté ce tournoi final et ont brillamment porté les couleurs de l'Occitanie. Grâce à leurs victoires ils ont pu assister au NBA Paris Game entre San Antonio et Indiana et ont été mis en avant à la mi-temps du match.

A la suite de cet évènement, la Commission 3x3 de la Ligue a donc décidé d'attribuer une wild card à chacune de ces équipes pour notre Open Plus Juniors League.

2.2.4. Société et Mixités

Cette saison, 17 demandes de Label FFBB Citoyen MAIF ont été recensées. 13 nouveaux clubs ont fait cette demande.

Aurore FILLIATRE porte attention sur le fait que cette demande de label ne demande pas un travail trop important pour les clubs, car souvent des actions demandées par le cahier des charges pour l'obtention de ce label sont déjà mises en place dans les structures.

Depuis 3 ans, ce sont 41 clubs qui sont inscrits dans cette démarche :

| | Saison 2021/2022 | Saison 2022/2023 | Saison 2023/2024 | Saison 2024/2025 |
|------------------------|--------------------|----------------------------|------------------------|------------------------------|
| Label 1 étoile | | | | |
| | UZES BC | BESSIONE BUZET BC | MAUGUIO B | BC VARILHOIS |
| | ABB CORNEBARRIEU | AS BASKET GAILLACOIS | CB VALLON | ASTRO BC |
| | CAHORSAUZET B | BC ST SULPICE | | BLAGNAC OCCITANIE BC |
| Label 2 étoiles | | | | |
| | BC VARILHOIS | A SUMENOLE SPORT EDUCATION | B LABEGE AUZEVILLE C | US AUSSONNAISE |
| | BESSEGES BC | US COLOMIERS B | ENT VALLESPIR B | USB L ISLE JOURDAIN |
| | MILHAUD NIMES MGB | TOULOUSE MB | AVEYRON LOT BA | AGDE B |
| | US AUSSONNAISE | | BC MONTPEZAT DE QUERCY | FRONTIGNAN LA PEYRADE B |
| | BC FABREGUES | | ST NAUPHARY ACO | LE CRES B |
| | ENT VALLESPIR B | | | CROIX D ARGENT B MONTPELLIER |
| | LUC PRIMAUBE B | | | ABSSL |
| | MONTAUBAN BC | | | BC FABREGUES |
| Label 3 étoiles | | | | |
| | NORD EST TOLOUSAIN | BC ROQUETTES | AUCH BC | ST JEAN DE VEDAS BA |
| | SO MILLAU | CASTELNAU B | MONTAUBAN BC | UA LALOBERE |
| | | | BLEUETS DE GRISOLLES | BC CUNAC LESCURE |
| | | | | ALBI B81 |
| | | | | SO CARCASSONNE B |
| | | | | CAHORSAUZET B |

2.3. IRFBB et Formation du Joueur (Alain PUEL)

2.3.1. IRFBB

A la suite d'un rendez-vous avec la directrice du CREPS de Toulouse dans le cadre de la fin de la convention pluriannuelle autour de la formation BPJEPS (2020 à 2025), nous n'avons pas trouvé de terrains d'entente. Aussi, la collaboration entre la Ligue et le CREPS se termine à la fin de cette saison pour la gestion du BPJEPS de Toulouse.

La Ligue ouvrira donc une session sur Toulouse avec des nouveaux partenaires et prestataires pour répondre à la demande des licenciés et des clubs.

Une rencontre a eu lieu entre les acteurs de l'IRFBB Occitanie et ceux de la Nouvelle Aquitaine pour travailler ensemble sur la notion de territoire et élargir le BPJEPS de Tarbes aux territoires voisins de la Nouvelle-Aquitaine.

Enfin un dernier rendez-vous concernant l'IRFBB a eu lieu avec le club du TGB afin de leur rappeler les conditions de la convention pour le BPJEPS.

2.3.2. Formation des Dirigeants

Une formation sur le projet associatif aura lieu le samedi 29 mars de 9h à 12h à la Maison du Basket à Toulouse dans le cadre de la formation des bénévoles.

Alain PUEL rappelle également que se déroulera en Aout 2026 le forum des dirigeants de la Ligue Occitanie.

2.3.3. Formation du Joueurs (Patrick CHICANNE)

Ce sont 4 polistes qui ont été sélectionnés pour rejoindre l'INSEP la saison prochaine. La Ligue Occitanie est fière de ses jeunes joueurs mais également de ses techniciens qui les accompagnent tout au long de la saison.

Voici les joueurs/joueuses retenus :

- Milo PIETRI-DANGLA (CREPS Toulouse – AVENIR MURETAIN / 31)
- Camron NONGA DRIEUX (CREPS Montpellier – LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER / 34)
- Taïg NONGA DRIEUX (CREPS Montpellier – LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER / 34)
- Maë JEAN-LOUIS (CREPS Montpellier – MILHAUD GENERAC UCHAUD NIMES GARD BASKET BALL / 30)

Les autres jeunes sortants font toujours des essais dans les différents clubs, les résultats arriveront prochainement.

Patrick CHICANNE rappelle aux membres du Comité Directeur Régional que les chefs de délégations sont importants lors des déplacements des jeunes dans le cadre des actions du PPF. En effet, si aucun élu ne se déplace, ce sont les CTS qui engagent leur responsabilité 24h/24.

Cette saison, la Ligue Occitanie a reçu plus de dossiers qu'elle ne dispose de places concernant les candidatures pour les Championnats de France Jeunes Elite. Une commission a été créée afin d'évaluer et classer les demandes, notamment en fonction des critères donnés par la Fédération. Des temps d'échange vont être organisés avec les clubs candidats.

2.3.4. Formation des Cadres

Les inscriptions pour toutes les sessions de BPJEPS ont été lancées pour la saison prochaine. Pour les sessions de cette saison, les dates de certifications ont été fixées sur le mois de juin.

Enfin concernant deux autres dispositifs mis en place par l'Etat auprès de la FFBB :

- Service Civique : la Fédération a gagné 25% de plus de missions. La Ligue est en attente des missions allouées pour la Région Occitanie par la FFBB ainsi que de la procédure exacte (date, demande, ciblage, orientations...).
- Du stade vers l'emploi : pilote unique de l'opération : France Travail. 30 opérations affectées au basket : minimum 2 seront allouées à l'Occitanie.

2.4. Compétitions et Officiels (Christophe RODRIGUEZ)

2.4.1. ERO

Laurent LACAZE annonce que tous les arbitres vont être observés cette saison.

Lors des TIC U12 Qualificatifs, la famille des officiels était bien représentée et cela a été une réussite. Une formation OTM s'est déroulée et l'arbitrage a été sous-traité aux CDO qui ont pu fournir des arbitres en formation pendant le week-end. Enfin, Thibauld BURNEL est en train de travailler sur l'organisation du stage de début de saison des arbitres et observateurs afin de communiquer dans les plus brefs délais sur cet évènement incontournable de rentrée.

David DUPREY informe que la filière OTM est en pleine activité.

Cependant, contrairement aux arbitres, il y a des difficultés à observer les OTM car les OTM HN sont peu disponibles cette saison. L'ERO a donc décidé de mettre en place des observations simplifiées : j'officie et j'observe.

Enfin, la FFBB a pris la décision de créer le niveau territorial du statisticien. La mise en place et la gestion sera donc à charge des Ligues.

2.4.2. 3x3

La première session de formation du CS10 3X3 du DETB (développeur 3x3) a enfin eu lieu cette saison.

Les Finales de la coupe régionale du 3x3 entreprise Nîmes et Toulouse se dérouleront les jeudi 20 mars (Nîmes) et jeudi 17 avril (Toulouse). Ces évènements sont organisés en collaboration avec les promotions du titre professionnel CPMS de Toulouse et Montpellier.

Deux Tournois universitaires se sont déroulés à Toulouse entraînant un fort impact digital sur nos plateformes avec plus de 144 000 vus :

- ✓ Première session : 21 équipes
(5 mixtes, 11 masculines, 4 féminines) 63 joueurs
- ✓ Deuxième session : 27 équipes
(9 mixtes, 18 masculines) 96 joueurs

2.4.3. 5x5

2.4.3.1. Projet de refonte des championnats jeunes régionaux

Jean-Jacques DESSAINT a pris la décision de reporter ce vote. Les acteurs de la Commission Régionale des Compétitions de la Ligue et des Commissions Sportives Départementales se réuniront dans les prochaines semaines afin de mieux cadrer ce projet. Une consultation du Comité Directeur Régional sera probablement faite à distance concernant ce projet.

2.4.3.2. Projet d'évolution des championnats séniors pour la saison 2026/2027

La Commission Régionale des Compétitions souhaite faire évoluer les championnats Seniors Régionaux afin de n'avoir plus que des championnats en une seule phase. *Voir Annexe 1.*

Afin de mettre en place ces évolutions dans les règlements sportifs particuliers Seniors de la saison prochaine pour une mise en place à la saison 2026/2027, le vote du Comité Directeur Régional est nécessaire. Plusieurs délibérations vont avoir lieu.

Délibération 1 : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour la mise en place des propositions 1 et 2 sur les championnats Seniors Masculins (voir Annexe 1) ?

Votants : 18 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENSION : 1

La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Délibération 2 : Le Comité Directeur Régional donne-t-il son accord pour la mise en place la proposition d'évolution sur les championnats Seniors Féminins (voir Annexe 1) ?

Votants : 18 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENSION : 1

La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Délibération 3 : Le Comité Directeur Régional souhaite-t-il conserver des finales d'accésion dans les Championnats RM2, RM3 et RF2 (voir Annexe 1 et cas particuliers) ?

Votants : 18 POUR : 16 CONTRE : 1 ABSTENSION : 1

La délibération est adoptée à la majorité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Délibération 4 : Le Comité Directeur Régional souhaite-t-il conserver le modèle actuel d'accésion de la PNM vers la NM3 via des play-off ou souhaite-t-il qu'une équipe par poule et donc par secteur accède directement à la NM3 (voir Annexe 1) ?

Votants : 18 PLAY OFF : 0 MONTEE DIRECTE : 18 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

Délibération 5 : Le Comité Directeur Régional souhaite-t-il conserver le modèle actuel d'accésion de la PNF vers la NF3 via des play-off ou souhaite-t-il qu'une équipe par poule et donc par secteur accède directement à la NF3 (voir Annexe 1) ?

Votants : 18 PLAY OFF : 0 MONTEE DIRECTE : 18 ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Comité Directeur Régional présents.

2.4.4. Classements Fédéraux des Equipements

Tous championnats confondus, il y a 365 salles dans lesquelles des championnats à désignation se déroulent depuis le début de cette saison. Sur ces 365 salles, 34 ne sont pas classées. Les comités via leur CDE sont en capacité de classer ces salles.

Pour information, des championnats ne devraient pas se dérouler dans une salle qui n'est pas classée par des raisons de risques en lien avec la non-vérification des éléments sécuritaires (paniers et sécurité). Un rappel a été fait et communiqué aux CDE concernés avec la liste des salles concernées. En fonction des retours (CDE, Comités et Clubs), une demande auprès de la FFBB (CFE) risque d'être faite pour « suspendre » sous FBI ces équipements sportifs pour la saison prochaine.

3. Tour de table

Norbert CODINA : informe que cette saison ce sont les 90 ans du club de Coquelicot Lezatois. Le Comité va faire un échange avec un club de la Catalogne pour des rencontres avec les dirigeants sur leur pratique.

Laurent LACAZE : annonce que les Commissions Régionales des Officiels se réunissent le 5 avril à Paris. Il y représentera la Ligue Occitanie.

Justine MANZANO : informe que le document des Manifestations sera envoyé la semaine prochaine afin que l'ensemble des élus se positionnent sur les évènements de fin de saison.

Aurore FILLIATRE : ajoute qu'un questionnaire a été envoyé à tous les clubs pour savoir ce qu'il faisait au sein de leur structure concernant le sujet « Société et Mixité ».

Jean-Jacques DESSAINT : remercie Magali FERRIER pour son accueil. Informe que les dotations des élus seront remises à l'Assemblée Générale.



Prochaine réunion du Comité Directeur – le samedi 24 mai à L'Isle Jourdain (32) à 9h30

L'ordre du jour étant épousé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h15.



Fait à Toulouse, le 25 mars 2025.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**

PROJET CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS 2025 / 2029

Commission Régionale Compétitions 5x5

MANDAT 2020/2024

Championnats Régionaux Seniors Masculins

➤ Evolution des Championnats Nationaux Seniors Masculins

- Limitation des montées de PNM vers NM3 (pendant deux saisons)
- Retour à 2 montées depuis cette saison

➤ Choix de basculer les montées sur la Région plutôt que par secteur (1^{ère} saison en cours)

- Maintien du projet des équipes « ESPOIRS » par secteur : 1 en PNM et 1 en RM2 / cycle de 2 saisons
- Rajout des finales d'accession – secteur Pyrénées : RM2 et RM3

Championnats Régionaux Seniors Féminins

➤ Continuité de la réforme validée lors du mandat 2018/2020

➤ Post-COVID : décision du Comité Directeur Régional de rester sur des poules de 12 équipes plutôt que de descendre à des poules de 10 équipes en RF2





ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET 2025/2029

OBJECTIF : Saison 2026/2027

Sommaire

- 1. Seniors Masculins**

- 2. Seniors Féminines**

- 3. Montées dans les divisions régionales**

Les RSP de cette saison ont déjà déterminés le nombre d'équipes pour la saison 2025/2026.

Les orientations validées décideront des championnats régionaux seniors à partir de la saison 2026/2027 et seront intégrés dans les RSP de la saison 2025/2026.



1/

SENIORS MASCULINS

SITUATION ACTUELLE

| Division | Saison 2024/2025 | | Saison 2025/2026 | |
|---|------------------------|----|------------------------|----|
| Pré-Nationale Masculine | 24 | | 24 | |
| | dont 2 équipes ESPOIRS | | dont 2 équipes ESPOIRS | |
| | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Régionale Masculine 2 | 40 | | 40 | |
| | dont 2 équipes ESPOIRS | | dont 2 équipes ESPOIRS | |
| | 16 | 24 | 16 | 24 |
| Régionale Masculine 3 | 48 | | 48 | |
| | 16 | 32 | 16 | 32 |
| Total des équipes régionales Seniors Masculines | 112 | | 112 | |
| | 44 | 68 | 44 | 68 |



PROPOSITION 1

Suppression des 2 poules de 8 en RM2 – Secteur Méditerranée pour passer en 1 poule de 12 équipes

- Réduction des équipes en RM2 – Secteur Méditerranée

Passage en poules de 10 équipes en RM3

- Augmentation du nombre d'équipes du Secteur Méditerranée : de 16 à 20
- Diminution du nombre d'équipes du Secteur Pyrénées : de 32 à 30



PROPOSITION 2

Suppression de la possibilité d'avoir une équipe « Espoirs » en RM2

- Une seule équipe sur une seule saison depuis sa mise en place
- Peu d'intérêt sportif et de formation des jeunes joueurs de moins de 21 ans au regard de la division

Maintien d'une équipe « Espoirs » en PNM par secteur

- Conservation du cycle de 2 saisons consécutives
- Maintien de l'obligation d'avoir une logique sportive => équipe Seniors Masculins dans une division nationale



TABLEAU DU PROJET

| Division | Saison 2024/2025 | Saison 2025/2026 | | Saison 2026/2027 | Saison 2027/2028 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Pré-Nationale Masculine | 24 dont 2 équipes ESPOIRS | 24 dont 2 équipes ESPOIRS | | 24 dont 2 équipes ESPOIRS | 24 dont 2 équipes ESPOIRS |
| | 12 12 | 12 12 | | 12 12 | 12 12 |
| Régionale Masculine 2 | 40 dont 2 équipes ESPOIRS | 40 dont 2 équipes ESPOIRS | | 36 AUCUNE équipe ESPOIRS | 36 AUCUNE équipe ESPOIRS |
| | 16 24 | 16 24 | | 12 24 | 12 24 |
| Régionale Masculine 3 | 48 | 48 | | 50 | 50 |
| | 16 32 | 16 32 | | 20 30 | 20 30 |
| Total des équipes régionales Seniors Masculines | 112 | 112 | | 110 | 110 |
| | 44 68 | 44 68 | | 44 66 | 44 66 |



2/

SENIORS FEMININES

SITUATION ACTUELLE

| Division | Saison 2024/2025 | | Saison 2025/2026 | |
|--|---------------------|----|---------------------|----|
| Pré-Nationale Féminine | 24 | | 24 | |
| | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Régionale Féminine 2 | 48 | | 48 | |
| | 12 | 36 | 12 | 36 |
| Total des équipes régionales Seniors Féminines | 72 | | 72 | |
| | 24 | 48 | 24 | 48 |



PROPOSITION

Passage en poules de 10 équipes en RF2

- Diminution du nombre d'équipes du Secteur Méditerranée : de 12 à 10
- Diminution du nombre d'équipes du Secteur Pyrénées : de 36 à 30

| Division | Saison 2024/2025 | |
|---------------|---------------------|-----------|
| Pré-Nationale | 24 | |
| Féminine | 12 | 12 |
| Régionale | 45 | |
| Féminine 2 | 10 | 35 |



TABLEAU DU PROJET

| Division | Saison 2024/2025 | Saison 2025/2026 | | Saison 2026/2027 | Saison 2027/2028 |
|--|---------------------|---------------------|----|---------------------|---------------------|
| Pré-Nationale | 24 | 24 | | 24 | 24 |
| Féminine | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Régionale | 48 | 48 | | 40 | 40 |
| Féminine 2 | 12 | 36 | 12 | 30 | 30 |
| Total des équipes régionales Seniors Féminines | 72 | 72 | | 64 | 64 |
| | 24 | 48 | 24 | 22 | 42 |



3/

MONTEES DANS LES DIVISIONS REGIONALES

MONTEES SENIORS MASCULINS

PNM vers NM3 : 2 montées attribuées par la FFBB

- Montées après mini-poule des 1^{er} et 2^{ème} de saison régulière (identique saison actuelle)
- ou
- Montées réparties par secteur / classement de la saison régulière (1^{ère}) dans chaque secteur

RM2 vers PNM :

- Secteur Méditerranée : 2 montées / classement de la saison régulière (1^{ère} et 2^{ème})
- Secteur Pyrénées :
 - 2 montées / 1^{er} de poule de la saison régulière
 - ou
 - 3 montées / 2 montées directes (1^{er} de poule de saison régulière) et une finale d'accession entre les 2èmes

RM3 vers RM2 :

- Secteur Méditerranée :
 - 2 montées / 1^{er} de poule de la saison régulière
 - ou
 - 3 montées / 2 montées directes (1^{er} de poule de saison régulière) et une finale d'accession entre les 2èmes
- Secteur Pyrénées :
 - 3 montées / 1^{er} de poule de la saison régulière
 - ou
 - 4 montées / 3 montées directes (1^{er} de poule de saison régulière) et une montée par la finale d'accession (système à 3)



MONTEES SENIORS FEMININES

PNF vers NF3 : 2 montées attribuées par la FFBB

- Montées réparties par secteur / classement de la saison régulière (1^{ère}) dans chaque secteur
- ou
- Montées après mini-poule des 1^{er} et 2^{ème} de saison régulière de chaque secteur

RF2 vers PNF :

- Secteur Méditerranée : 2 montées / classement de la saison régulière (1^{ère} et 2^{ème})
- Secteur Pyrénées :
 - 3 montées / 1^{er} de poule de la saison régulière
 - ou
 - 4 montées / 3 montées directes (1^{ère} de poule de saison régulière) et une montée par la finale d'accession (système à 3)



SYSTEME DE MONTEES A 3 EQUIPES

Sur 3 week-end après un classement au ranking régional des équipes :

- Week-end 1 : 1^{er} ranking contre 2^{ème} ranking (chez 1^{er} ranking) => vainqueur en finale d'accession
- Week-end 2 : perdant WE1 contre 3^{ème} ranking (chez perdant WE1) => vainqueur en finale d'accession
- Week-end 3 : finale d'accession => vainqueur gagne l'accession en division supérieure



